Notre **assurance**, la solidarité

ASSURANCE CHASSE – Saison 2013 / 2014
MODE D'EMPLOI

29 mai 2013

LES DOCUMENTS À VOTRE DISPOSITION

Le bulletin d'adhésion

C'est le document qui permet de recueillir toutes les informations propres à l'adhésion d'un Agent.

La notice d'information

C'est le document qui décrit de façon précise et exhaustive les conditions dans lesquelles les garanties de l'Assurance Chasse sont acquises à l'Adhérent.

L'attestation d'assurance

C'est le document exigé par la réglementation, qui prouve que l'Adhérent est bien titulaire d'une Assurance Chasse.

COMMENT FAIRE ADHÉRER UN AGENT ?

Etape n° 1

Imprimez 1 exemplaire du bulletin d'adhésion, de la notice d'information et de l'attestation d'assurance.

Etape n° 2

Faites compléter, dater et signer la partie « Informations préalables » ainsi que le bulletin d'adhésion par l'Adhérent.

Etape n° 3

Vérifiez que l'ensemble du document est bien complété, daté et signé par l'Adhérent.
Soyez particulièrement vigilants sur les 2 points suivants :

- si l'option Chien de chasse **(limitée à 3 chiens**) ou Fusil de chasse est choisie par l'agent : tous les éléments d'identification du chien ou du fusil doivent figurer sur le bulletin d'adhésion ;
- vérifiez bien le calcul du montant de la cotisation.

Etape n° 4

Demandez à l'Adhérent d'établir un chèque du montant de la cotisation, établi au nom de SATEC.

Etape n° 5

Complétez l'attestation d'assurance.

NB: cette attestation est également valable si l'Adhérent est accompagnateur d'une personne titulaire de l'autorisation de chasser accompagné – vous n'avez plus besoin de demander une attestation spécifique à SATEC.

Etape n° 6

Remettez à l'Adhérent :

- Une photocopie du bulletin d'adhésion complété,
- la notice d'information,
- l'attestation d'assurance.

INFORMATION DE SATEC

Dans les 10 premiers jours ouvrés de chaque mois, transmettez à SATEC :
(SATEC – Service Chasse CCAS – 24 rue Cambacérès – 75413 Paris Cedex 08)

- Un fichier des adhésions recueillies au cours du mois civil écoulé (avec, au minimum, le nom et le prénom de chaque Adhérent),
- la copie de chaque bulletin d'adhésion correspondant à ces adhésions,
- les chèques correspondant à ces adhésions (chèques libellés à l'ordre de SATEC).